

Des élèves à l'école du travail parlementaire

Par *Françoise Tromeur / francoise.tromeur@lnc.nc*

Créé le 03/12/2016 - 03:00

L'histoire n'a pas été réécrite. Hier matin, le procès de Louis XVI rejoué à l'école Amélie-Cosnier a connu le même dénouement que le vrai : le public a voté pour la condamnation du roi. La pièce, présentée en costume par la classe de CM1-CM2, rappelait les origines de l'Assemblée nationale et précédait un autre travail pédagogique. Les élèves ont lu à leur principale invitée, Sonia Lagarde la députée, cinq propositions de loi auxquelles ils réfléchissent pour le Parlement des Enfants. Cette opération nationale, relayée par la Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie, vise à mettre des écoliers dans la peau de législateurs.

« Des capteurs photovoltaïques »

Sa 21e édition a pour thème les enjeux du réchauffement climatique. D'où une suggestion telle que « rendre obligatoire l'installation de panneaux solaires dans les écoles ». « Pour limiter le gaz à effet de serre dans l'atmosphère et comme on ne peut pas se passer des appareils électriques dans les écoles, on peut produire une partie de l'électricité que l'on consomme au moyen d'un système écologique : les capteurs photovoltaïques », a formulé Lena, au nom de son groupe.

« Des recherches nous ont permis de constater que pour chaque proposition de loi, des procédés techniques existent, qui permettent de les rendre crédibles », a bien précisé l'enseignant de la classe, Jérôme Saint-Pierre.

Arroser à l'eau de pluie

Madame la parlementaire a pris au sérieux les interventions de ses jeunes interlocuteurs. Avec un vocabulaire adapté sans être condescendant. Dans le cas des panneaux solaires, récent sujet d'actualité (*), Sonia Lagarde a estimé que « cette proposition sera extrêmement dure à mettre en œuvre si elle est retenue ». Avec un argumentaire qui ressemblait aussi à une réponse politique aux Républicains : « On a vu les grosses chaleurs compliquer la rentrée scolaire. Il y a deux écoles de Nouméa qui sont équipées en panneaux solaires mais elles ont été conçues de telle manière que pour pouvoir autoproduire de l'électricité, pour équiper des climatiseurs par exemple, les surfaces de toit ne sont pas assez importantes », a notamment développé la députée-maire. Bref : « Aujourd'hui ce système, qui est un bon système, ne permettra pas d'alimenter les écoles de manière à ce qu'on n'ait plus de facture d'électricité. »

Les cinq propositions de loi consistent à rendre quelque chose obligatoire dans les écoles : l'organisation de transports collectifs, le tri des déchets, le recyclage du papier et des cartouches. Ou encore « l'utilisation de l'eau de pluie pour l'arrosage des plantes et le nettoyage des sols ». C'est cette idée, énoncée par Sinépo, qui a paru à Sonia Lagarde la plus réalisable, à condition de ne retenir que la partie arrosage des plantes.

Les écoliers de Nouville doivent à présent figurer leur travail, choisir l'un des projets et le faire rapidement concourir. Après vote de deux jurys et des classes participantes, sera-t-il retenu ?

(*) Lire sur www.lnc.nc « [Equiper les écoles en climatisation solaire ?](#) », paru le 12 février

Photos / vidéos

Auteur : Photos F.T.

Légende : Ecole Amélie-Cosnier, le 11 mars. Cyrielle présente aux visiteurs du jour la proposition de loi visant à rendre obligatoire le tri des déchets dans les écoles. Les élèves portent les costumes de la pièce révolutionnaire jouée en introduction.

Visuel 1:



Auteur :

Légende : Leçon d'éducation civique grandeur nature : Sonia Lagarde analyse les propositions des écoliers et de leur maître.

Visuel 2:

